

SIDA : LES STOCKS DE MÉDICAMENTS PROCHES DE LA RUPTURE À LYON

Tribune de Lyon : Recevez-vous beaucoup de témoignages de patients touchés par ces ruptures d'antirétroviraux ?

Hélène Pollard : En février, le TRT-5 avait recensé près de cent vingt signalements de patients qui se sont retrouvés en rupture d'approvisionnement dans leur pharmacie, sur les neuf derniers mois. Un chiffre largement sous-estimé. Lyon est d'ailleurs une ville très concernée par le problème.

Quelles sont les conséquences pour les patients atteints du VIH ?

Très graves car les antirétroviraux servent à freiner l'évolution du VIH. Un jour d'interruption du traitement provoque un rebondissement de la maladie, car certains traitements doivent être pris à heure fixe. Si on dépasse de douze heures l'heure normale de prise, on prend un gros risque. Au bout de sept jours d'interruption, le processus vital du patient peut être touché.

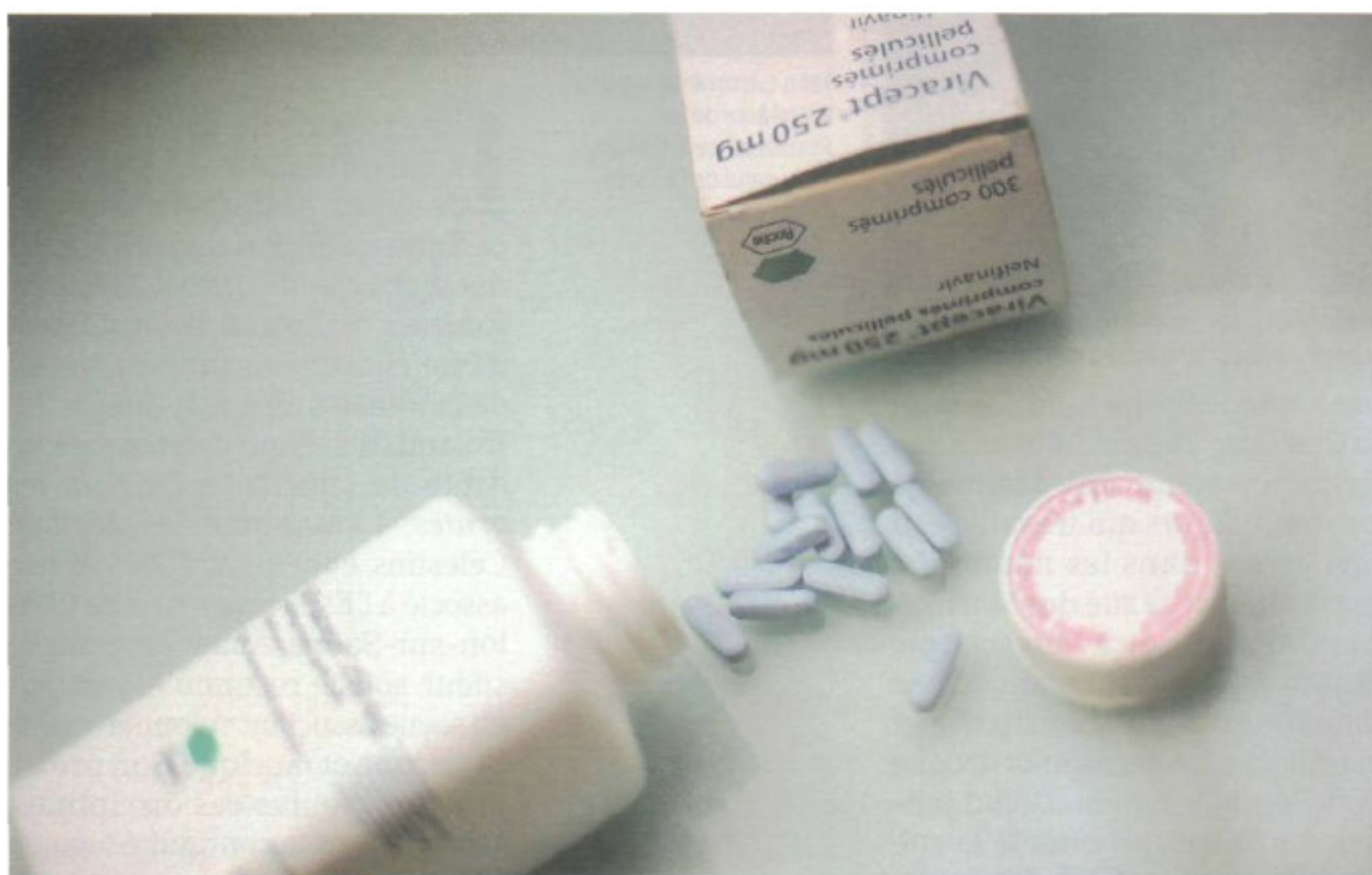
Quelles sont les raisons de ces ruptures récurrentes ?

Toute la chaîne d'approvisionnement fonctionne en flux tendu, de la pharmacie au laboratoire. Et elle peut être rompue au moindre aléa. Les pharmacies ne font pas de stocks car ces médicaments sont très chers. Quant aux grossistes répartiteurs, ils sont soumis à des quotas stricts des laboratoires pharmaceutiques, qui sont chargés d'évaluer les quantités de médicaments à fournir. Tout en sous-estimant le problème.

Au fond, c'est la faute des quotas ?

Oui, tout vient de là. Les stocks étant limités et le système très contingenté, cela aboutit à des rup-

INTERVIEW Les spécialistes de lutte contre le sida s'inquiètent des ruptures de stocks de médicaments antirétroviraux. Notamment à Lyon, où deux mille patients sont concernés. Explications d'Hélène Pollard, membre du TRT-5, un groupement d'associations (Act Up, Aides...) de lutte contre le sida.



Le Prezista, un des nombreux médicaments antirétroviraux disponibles sur le marché, est actuellement le traitement le plus touché par les ruptures de stock à Lyon.

tures. L'autre cause de ces pénuries est liée à la politique d'exportation des grossistes. Si le prix des traitements est fixe en France, ailleurs dans l'Union européenne, ces médicaments se vendent beaucoup plus cher. Les grossistes trouvent donc un intérêt financier à vendre à l'étranger. La pratique n'est pas illégale, du fait de la libre circulation des marchandises. Mais elle pourrait, à terme, entraîner des problèmes de santé publique en France.

La situation peut-elle évoluer ?
La seule solution consisterait à changer la législation, en obligeant

"LES PATIENTS PRENNENT LES DEVANTS"

"Les ruptures de stock d'antirétroviraux ? C'est un phénomène qui a démarré en 2009, assure une pharmacienne lyonnaise, qui a souhaité rester anonyme. Heureusement, la plupart des patients prennent les devants et évitent de renouveler leur ordonnance au dernier moment."

les grossistes répartiteurs à privilégier le marché français dans la distribution des traitements. En attendant, les pharmaciens peuvent s'adresser directement aux laboratoires, mais ceux-ci ne donnent qu'au cas par cas. Cela permet de régler une situation d'urgence, même si les labos ne sont pas toujours très enclins à répondre à de telles demandes. Sinon, les patients peuvent se tourner vers les pharmacies hospitalières, qui ont généralement une quinzaine de jours de stock. Mais les hôpitaux sont de plus en plus réticents à dépanner en urgence. ©

PROPOS RECUEILLIS PAR ADRIENNE SIGEL